



ARC.
INNOVATION
GRAND PARIS

LES ATELIERS ARTISANAUX
46 rue Raymond Brosse – 93430 VILLETANEUSE



Contact : Noëlla CHOUDHURY

Le présent appel à utilisateurs porte sur des locaux situés sur le territoire de l'Arc de l'Innovation, laboratoire urbain et social de l'innovation.

Situé dans un grand arc au Nord, Est et Sud de Paris, de la Porte Pouchet à la Porte de Vanves, de Saint-Ouen à Malakoff, l'Arc de l'Innovation répond à un triple défi : le développement économique, la transformation urbaine et la création d'emploi dans les quartiers populaires situés de part et d'autre du boulevard périphérique, au bénéfice de leurs habitants.

L'Arc de l'Innovation est né d'une volonté des collectivités partenaires de renforcer les coopérations intercommunales et de contribuer à construire la Métropole du Grand Paris. Il entend changer le regard et les représentations sur ces quartiers pour les mettre en valeur afin qu'ils deviennent des centralités du Grand Paris.

CALENDRIER

Visite de site : Inscription obligatoire par mail à l'adresse noella.choudhury@plainecommune.com.fr en indiquant le nom de la structure ainsi que les noms et les coordonnées des participants.

Il est demandé aux porteurs intéressés de remplir la fiche téléchargeable en ligne « Dossier de candidature », complétée des documents indiqués, et de les transmettre de manière dématérialisée via le formulaire de candidature mis à disposition sur la plateforme internet de l'Arc de l'innovation.



ARC.
INNOVATION
GRAND PARIS

Surface : 19 lots de 90m² et 2 lots de 145 m²

Propriétaire : Plaine Commune

Disponibilité : immédiate

Loyer annuel : 101 €/m²/an HT-HC

Charges annuelles estimées : 40 €/m²/an/ HT (avec imposition TF)

Paiement : mensuellement par chèque ou prélèvement d'avance

Dépôts de garantie : 3 mois de loyer HT/HC

Electricité : privative, à la charge du preneur

Chauffage : au gaz (chaudière par atelier et compteur individuel)

Rafrachissement : non

Régime fiscal : soumis à la TVA

Régime juridique : bail commercial 3-6-9

Contexte programmatique : chaque lot est composé comme suit :


- au rez-de-chaussée : une surface d'atelier d'un seul tenant d'une surface de 73 m² pour les 19 lots de 90 m² et 130 m² pour les deux autres lots (partie principale supportant une charge admissible au sol de 1,5 T/m²),
- en étage, une mezzanine partielle de 17 m² pour les petits lots et 23 m² pour les grands lots accessible par un escalier métallique droit (escalier supportant une charge admissible de 350 kg/m²).


Activités envisagées/souhaitées/critères de sélection: la cible est l'artisanat dont le maintien est souhaité à l'intérieur du périmètre du Grand Paris.


Situation et contexte urbain : les locaux artisanaux sont situés dans la ZAE de Villetaneuse qui regroupe 116 entreprises et 1 000 emplois.

Desserte en transports :

 : T8

 : 168, 256, 354 et 356

 : T11 express (livraison 2017)

 : H (Epinay-Villetaneuse)